

A la Révolution, le privilège de la vente à l'étal fut supprimé et les bouchers furent libres de débiter chez eux leurs marchandises, aussi les bâtiments de la boucherie furent-ils vendus. Adjugés une première fois, ils furent à la suite de la mort du premier acquéreur, revendus au sieur Nicolas Le Roy, déjà établi comme boucher sur la place du Change, qui y installa une bouverie et une bergerie. Le Roy avait été, à l'époque révolutionnaire, forcé de renoncer à un nom synonyme de *tyran* et le Comité républicain lui avait imposé celui de Franklin. L'une des filles de Le Roy, déjà veuve, épousa, en 1821, Nicolas-Médard Mauprivez, de Villers-Cotterêts, et lui apporta un fonds de boucherie situé rue de l'Étoile, qui fut exploité par eux, et plus tard par un de leurs dix-sept enfants, dans la maison où est encore établie la boucherie Pigeaux.

M. l'abbé Martin achève la lecture de son travail sur les pierres tombales de l'église de Villers-Saint-Paul.

Après avoir rappelé l'intérêt archéologique que présente l'église de Villers-Saint-Paul, édifice roman d'une grande pureté de style, dont Eugène Woillez et plus récemment M. Eugène Lefèvre-Pontalis ont donné la description, il annonce que son travail a pour but de donner une description des pierres tombales qui, au nombre de douze, sont conservées dans l'église et de la compléter par des notes relatives aux fondations qui y sont mentionnées. Il ajoute qu'il espère le compléter par des reproductions photographiques que M. le comte d'Archiac se propose d'exécuter de ces monuments, dont plusieurs offrent un véritable intérêt au point de vue iconographique.

Villers-Saint-Paul dépendait de la châtellerie royale de Creil et la cure était sous le patronage de l'abbaye de Fécamps; les docu-

ments les plus anciens se rapportant à cette localité datent du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle et notamment des années 1219 et 1223.

La plus ancienne des pierrés de Villers date du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, elle représente une femme debout, les mains jointes, la tête recouverte d'une cape fixée à sa robe. Elle est placée sous une arcade trilobée et entourée de petites figures de clercs tenant les différents objets employés dans les enterrements. C'est Agnès Brunel, fille de sire Guillaume Brunel, conseiller du roi et veuve de Jehan de Viarmes, bourgeois de Paris, trépassée en 1313. Deux autres tombes appartiennent encore à des personnages de la famille Brunel, dont plusieurs membres jouèrent un rôle important au quatorzième et au quinzième siècles dans la contrée ; elles remontent aussi au XIV<sup>e</sup> siècle. Les autres sont plus récentes et ne datent que du milieu du dix-septième siècle. Elles se rapportent à Pierre Mahieu, receveur de la baronnie de Villers-Saint-Paul et à Jeanne Taupin, sa femme (1633), à Gallerand Vuibert et Jeanne Mahieu (1651), à Antoine Aubert, seigneur des Marquest et Marie Dubud (1661), etc.

M. l'abbé Morel a communiqué un travail destiné aux publications de la Société académique de l'Oise, dans lequel il a cherché à réunir les divers témoignages relatifs au lieu de naissance du roi Saint-Louis. Il rappelle que depuis longtemps la question est restée indécise, Poissy et la Neuville-en-Hez se disputant l'honneur d'avoir vu naître ce prince. Il y a trente ans, un membre de l'Institut, M. Natalis de Wailly, dans un mémoire très étudié, conclut en faveur de Poissy ; depuis, l'abbé Boufflet, s'appuyant sur des chartes données par Louis XI et Henri IV aux habitants de la Neuville et leur accordant des privilèges en raison même de cette naissance, a plaidé la cause du petit village des environs de Cler-